SUITE À LA GRÈVE DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Les ponctions différées après l'Aïd

Après la grève des syndicats de l'éducation, la polémique sur la ponction sur salaire des journées de débrayage continue d'enfler. Les syndicats ayant appelé au mouvement de contestation affirment qu'aucun accord n'a été trouvé avec la tutelle.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Les informations faisant état de l'intention du ministère de l'Education de ne pas procéder finalement à des retraits sur salaire après la grève qui avait, en octobre dernier, paralysé le secteur, ne sont pour le moment pas parvenues aux principaux concernés, les syndicats à l'origine du débrayage affirment n'avoir reçu aucune information dans ce sens.

Photo : Samir Sid.

Meziane Meriane, coordinateur du Snapest.

Au contraire, précise Meziane Meriane, le coordonnateur du Snapest qui expliquait hier qu'il s'agissait d'un simple report de l'échéance. «Les dernières informations que nous avons reçues font état de tout le contraire. Le ministère a bien l'intention de ponctionner mais la loi en la matière est claire : les ponctions ne peuvent se faire à la veille de vacances ou de fêtes. Comme nous sommes à la veille de l'Aïd, les ponctions seront certainement en vigueur le mois prochain», dit Meriane qui ajoute : «C'est malheureux de ponctionner pour un travail qui sera récupéré plus tard. Les enseignants vont rattraper le temps perdu et le travail qui n'avait pas été effectué pendant les journées de grève.»

Même son de cloche au Cnapest. Son chargé de la communication expliquait hier que «le dossier n'avait pas été évoqué avec le ministère de l'Education lors des négociations que nous avions eues avec la tutelle, il n'a été question ni des ponctions ni des modalités de rattrapage des cours perdus.

Le rattrapage doit être conditionné par la promesse de ne pas ponctionner», dit-il. L'Unpef, qui avait également observé la grève en octobre, affirmait hier qu'aucune information au sujet d'une décision ministérielle de revenir sur l'intention de ponctionner n'avait été notifiée au syndicat.

Son porte-parole, Messaoud Amraoui, affirmait hier que les ponctions se feraient certainement à raison d'une journée par mois juste après les fêtes de l'Aïd.

Les Directions de l'éducation avaient, dès le début du mouvement de protestation, reçu des instructions pour établir les listes des enseignants grévistes en vue des ponctions sur salaire.

N. I.

CONSTANTINE

Les retraités apportent leur soutien aux actions de leurs collègues d'Oran et d'Alger

Lessivés par une situation matérielle qui frise souvent l'indigence à l'image de dizaines de milliers de leurs concitoyens, les retraités de Constantine s'insurgent et réclament un «minimum de dignité». Aussi, ils soutiennent toutes les actions de leurs collègues d'Alger et d'Oran visant l'amélioration de leur conditions de vie, jugées insoutenables.

Tout en rappelant son soutien «indéfectible» aux revendications portées par la Fédération nationale des retraités, le bureau provisoire de la FNTR de Constantine a tenu à saluer, hier, lors d'une conférence de presse organisée à la maison des syndicats Abdelhak-Benhamouda, l'engagement et la mobilisation des retraités d'Oran et d'Alger, sortis crier leur ras-le-bol devant la Centrale syndicale et demander des comptes

Photo : Samir Sid.

Engagement et mobilisation des retraités.

aux responsables de cette organisation. «Notre engagement aux côtés de notre organisation (FNTR, ndlr) est inébranlable et indéfectible. Les revendications portées par la Fédération des retraités sont justes et non négociables. Aussi, nous sommes pour la suppression de l'IRG pour les faibles retraites, l'alignement des anciennes pensions sur les nouvelles, l'augmentation des retraites à hauteur de 40%, la majoration de la prime de la femme au foyer à 4 000 DA et l'amendement de l'article 87 bis», a tenu à dire M. Rebrab, président de la commission de préparation du congrès de wilaya de la FNTR.

Analysant la situation des retraités qu'il qualifie, du reste, de «catastrophique et insoutenable», il dira : «Les retraités de Constantine en ont gros sur le cœur et ne savent plus où donner de la tête. Vivant pour leur grande majorité au-dessous du seuil de pauvreté, ils s'impatientent et exigent des pouvoirs publics des actions concrètes.»

Sur un autre chapitre, concernant le conflit opposant le bureau provisoire de la FNTR à l'ex-SG du bureau de wilaya, M. Rebrab a réitéré son appel à ce dernier «pour se soumettre aux détectives et décisions du bureau national lui ordonnant de remettre son mandat au bureau provisoire et notamment, ajoute-t-il, de soumettre à une assemblée générale le bilan moral et financier de l'organisation qu'il a dirigée d'une main de fer durant 15 ans». Aussi, le bureau provisoire de l'organisation s'est interrogé sur la destination prise par les cotisations des adhérents du bureau local qui s'élèvent, précise-t-on, à plusieurs millions de dinars et dont ils ne savent pas dans quoi ils ont été déboursés.

Farid Benzaid

SOUR-EL-GHOZLANE

Grève de la faim des agents de sécurité de l'ERCC

222 agents chargés de la sécurité au niveau de la cimenterie de Sour-El-Ghozlane ont entamé, depuis hier, une grève de la faim pour réclamer l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles.

Lors de notre déplacement sur les lieux, les représentants de ces agents que nous avons rencontrés devant le portail principal de l'ERCC, en présence de dizaines de grévistes, nous ont expliqué que leur geste qui consiste en une grève de la faim sur les lieux du travail puisque ne pouvant abandonner leurs postes ni leurs armes, se veut un appel du pied à leur employeur, la société de gardiennage dénommée SGS-CO, ou Société de gardiennage et de surveillance du centre-ouest, pour améliorer leurs conditions socioprofessionnelles et le payement de leurs dus en termes de primes et autres indemnités restées impayées, ainsi que leurs salaires mensuels qui en sont au troisième mois.

Certains agents présents sur les lieux parlent de certains droits bafoués comme les congés naissance, circoncision, décès de proches qui ne sont pas payés par l'employeur, du salaire qui ne dépasse pas les 17 000 DA par mois, des remboursements de médicaments qui se font à Alger, des tenues de travail qui n'ont pas été renouvelées depuis 2008, des chaussures de sécurité inexistantes, etc.

Selon le représentant de ces grévistes, même les primes de fin d'année qui reviennent aux agents ne sont pas versées, outre la prime de l'Aïd qui a été versée aux travailleurs de l'ERCC mais pas aux agents qui surveillent les lieux et vivent parmi ces travailleurs.

En somme, un véritable imbroglio avec d'une part une situation dans laquelle les agents de sécurité venus de plusieurs wilayas et de l'autre, une société de gardiennage qui semble ne plus pouvoir répondre favorablement.

En effet, selon un document en notre possession et daté d'avril dernier, le gérant de la société, qui avait répondu à la plateforme de revendications que les agents de sécurité lui avaient transmise en mars dernier, a clairement signifié que la trésorerie de la société ne peut plus répondre à certaines exigences d'augmentations salariales, surtout après la fermeture de certains sites de l'ACC qui s'est traduite par un manque à gagner pour la société SGC-CO.

Dans le même document, il est indiqué que la solution consisterait à revoir les prix des contrats de prestation de gardiennage avec les clients, en particulier avec les entités des associés dont certains, note-t-il dans ce document, n'ont pas été modifiés depuis 10 ans.

Y. Y.

Grève des travailleurs de Cojaal de Skikda

Plus de 400 travailleurs au niveau du tunnel 4 de l'autoroute Est-Ouest, relevant des wilayas de Skikda et Constantine, ont observé hier dimanche une grève d'une journée pour protester contre leurs conditions de travail.

Ils revendiquent les primes de risque, de récupération de travail, de nuisance, de nuit, de lait et les consultations médicales. Un autre point important soulevé est la révision générale du salaire de base et la suppression de l'IEP, fixée à 15%.

Les grévistes demandent aussi des contrats de travail de plus d'un mois, en vigueur actuellement. A titre d'information, les travaux au niveau des tunnels de l'autoroute Est-Ouest relevant des wilayas de Skikda et Constantine enregistrent un retard important.

Par ailleurs, la route d'El Kantour, longeant les tunnels reliant Constantine, à partir de Skikda, et Annaba, est devenue un enfer pour les automobilistes, notamment pour les poids lourds.

Zaïd Zoheir